

## Des accueils collectifs de mineurs et des politiques éducatives sur tous les territoires

### Les accueils collectifs de mineurs (ACM) , un prolongement du service public d'éducation

Au sein du débat national, des questions portent sur **l'accès de tous les citoyens à des services publics de qualité, sur tous les territoires**. La JPA défend la complémentarité des espaces éducatifs, famille, Ecole et ACM (séjours collectifs dont les séjours scolaires, camps scouts, centres de loisirs péri et extrascolaire, séjours adaptés...) qui s'inscrivent dans la continuité du service public d'éducation. A ce titre, les ACM ne doivent pas être oubliés des réflexions et propositions sur **le service public et les politiques publiques territoriales**, pour lesquelles l'Etat a un rôle important à jouer.

Partout sur le territoire, les enfants et les jeunes doivent pouvoir partir en séjours collectifs ou encore bénéficier d'un accueil extra ou périscolaire de qualité. **Les différences entre territoire ont des explications multiples** : maillage territorial des ACM, différents types de financements nationaux et locaux, volonté politique... **Les inégalités territoriales sont fortes** alors que l'accès aux ACM, quel que soit le territoire, est une demande des familles et une réponse éducative à des enjeux sociaux et sociétaux de la période.

### Les ACM, une réponse aux enjeux sociaux et sociétaux de la période

Pour comprendre les apports des ACM dans le parcours des enfants qui les ont fréquenté, la JPA a fait réaliser une étude (en annexe) qui a montré que le passage en ACM permet **d'élargir les perspectives** des enfants et des jeunes ; de **lever les freins à la mobilité** sociale et territoriale, ainsi que géographique ; **d'apprendre à vivre en collectivité**. Les ACM sont des **lieux de mixité et d'éducation à la citoyenneté**. Pour certains enfants ou jeunes, ils **sont un premier espace d'engagement** (bénéficiaire comme jeune diplômé du BAFA).

Pour la JPA, **les ACM peuvent contribuer à répondre aux difficultés que rencontrent aujourd'hui notre modèle démocratique**. En effet, la participation citoyenne nécessite aussi une éducation en ce sens.

Pour autant, **faire reconnaître les apports des ACM et les inscrire dans une politique publique nationale comme locale n'est pas simple dans la période**. Nous observons même parfois des reculs, comme par exemple le retour à la semaine des 4 jours qui a eu comme conséquence de diminuer le nombre d'enfants bénéficiant d'activités éducatives à côté de l'Ecole, ou bien les difficultés de nombreuses collectivités à soutenir le départ en séjours collectifs.



### **Nous constatons :**

- **Des évolutions dans le départ en colo :** de moins en moins d'enfants de milieu populaire peuvent partir en séjours collectifs. Les classes moyennes font de plus en plus le choix des amis et/ou de la famille élargie pour les vacances en dehors des vacances familiales, principalement pour des raisons financières. Les classes supérieures sont celles pour qui le taux de départ en colo a le moins baissé, elles cherchent une différenciation dans le choix du séjour, ce qui met à mal la mixité au sein des colos. (cf fiche 1)
- **L'accès aux accueils sans hébergement**, qu'ils soient périscolaires ou extrascolaires, est une demande forte des familles. Elles recherchent à **proximité** de leur lieu d'habitation, de travail ou près de l'école, **des espaces éducatifs de qualité et qui n'alourdissent pas un budget familial déjà contraint**. Pour autant, les travaux sur le coût de la rentrée montrent leurs difficultés grandissantes à assurer toutes ces dépenses. **En outre, l'offre éducative est inégale d'un territoire à l'autre.**
- Les difficultés d'accès à des loisirs éducatifs (à proximité ou en séjours collectifs) touchent particulièrement **les enfants et les jeunes en situation de handicap**. Comme l'a montré la récente mission nationale handicap sur l'accès aux accueils de loisirs, il reste beaucoup à faire.

### **Des propositions concrètes**

La JPA demande la mise en place d'une **politique nationale et locale reconnaissant les accueils collectifs de mineurs :**

- Intégrer systématiquement **les activités des ACM au PEDT ;**
- Faire des **centres de loisirs et des colos un passage intégré dans la vie des jeunes**. Cette proposition retient l'attention de 72 % des parents (enquête IFOP de juillet 2017) ;
- **Permettre aux associations de venir présenter une fois par an leur projet éducatif au sein de l'école** et faciliter ainsi l'accès à l'information des parents. Cette mesure retient particulièrement l'attention pour 88 % des Français (enquête IFOP de juillet 2017) ;
- **La mise en place d'un volontariat d'animation** pour reconnaître et faciliter l'engagement des animateurs dans les accueils collectifs de mineurs.